

---

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Bansabadell Finance SA, Genève**
2. *Nom et siège de la société anonyme reprenante:* EFG Privat Bank SA, Zurich
3. *Décision par:* l'assemblée générale extraordinaire
4. *Date de la décision:* 14.05.2003
5. *Echéance de préavis des créances:* **11.08.2003**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* EFG Private Bank SA, Bahnhofstrasse 16, 8001 Zurich
7. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. *Remarques:* L'actif et le passif de la société Bansabadell Finance SA sont repris par EFG Private Bank SA conformément au contrat de fusion du 14 mai 2003 basé sur le bilan au 31 décembre 2002. La société Bansabadell Finance SA est dissoute. La société reprenante attire expressément l'attention des créanciers éventuels sur la possibilité de la confusion des biens des deux sociétés après l'expiration d'un délai de trois mois à compter du troisième appel aux créanciers conformément à l'art. 748 chiffre 6 CO en rel. avec l'art. 745 CO.

Necker, Christ, Gregore & de Candolle, Notaires  
1206 Genève

(01076656)